



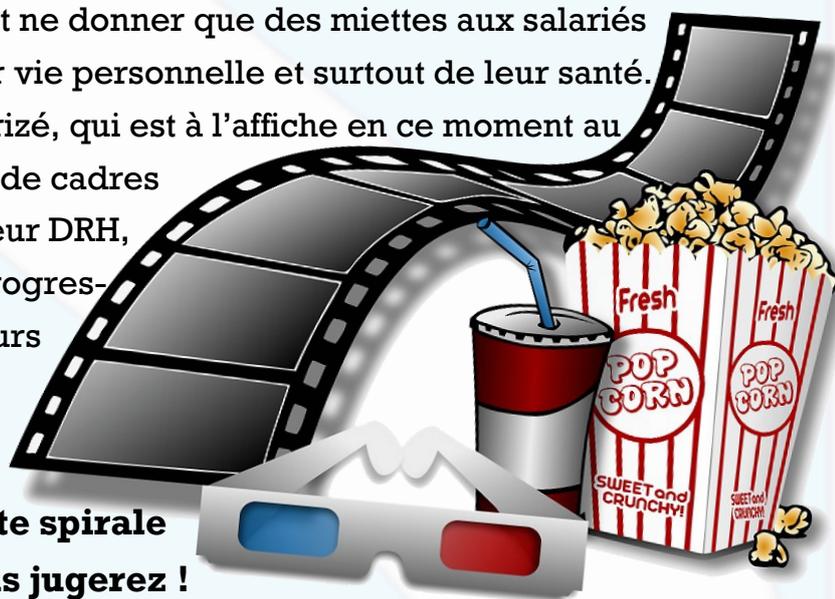
Banques Assurances  
Sociétés financières

*libres ensemble*

## NAO 2022, à vous de juger !!!

Dans ce monde dans lequel nous vivons, la course aux profits est de mise. Nous avons toutes et tous entendus parler (par exemple) de problèmes de maltraitance dans les EHPAD dans le but de générer des profits, toujours plus de profits, au bénéfice de l'entreprise bien sûr, mais au détriment total des personnes.

Même le cinéma prend à bras le corps cette problématique qui gangrène notre société et surtout nos entreprises enclines à amasser des fonds propres, à n'augmenter fortement que les salaires de leurs cadres de Direction et ne donner que des miettes aux salariés qui font tout le travail au détriment de leur vie personnelle et surtout de leur santé. Le film « Un autre monde » de Stéphane Brizé, qui est à l'affiche en ce moment au Cinéma, aborde magnifiquement ce sujet de cadres contraints à appliquer des directives de leur DRH, soumis au dictat du profit, qui prennent progressivement conscience de la perte des valeurs humaines, jusqu'à ensuite se rebeller.



**Sommes-nous à la Matmut dans cette spirale infernale ? Allez voir le film et vous jugerez !**



Peut-on voir tous ces signes avant-coureurs à travers les résultats des NAO 2022 ?

Quels sont les résultats de ces NAO 2022 ?

**Au 1er avril 2022 : 2.1 % pour tous : bien !**

Mais l'INSEE prévoit une inflation de 3 % à 3.5 % d'ici juin 2022.

Cette augmentation est-elle suffisante pour contrecarrer l'inflation ? **A vous de juger.**

**Augmentations individuelles :** Comme chaque année, les promotions seront-elles vraiment données à ceux qui le méritent par leur travail ?

Ou le seront-elles par copinage ? **A vous de juger.**

**Prime plancher** : de 700 €uros brut, soit donc en net 537,33 €uros par an. Magnifique, cela va toucher plus de 1.981 salariés, mais quels salariés ?

Bien sûr, en priorité les CDD qui sont des contrats précaires et donc des salariés qui peuvent ne pas rester à la Matmut, ce qui diminue d'autant l'impact de cette mesure. Mais combien de CDI vont recevoir cette prime plancher ?

Cette prime est-elle juste de la poudre aux yeux pour faciliter l'accord des trois organisations syndicales signataires ? **A vous de juger.**



**Prime Macron** : Fantastique ! Une prime de 700 €uros net pour un salarié à taux plein et ayant moins de 56.471,42 €uros brut. Mais aussi pour ceux ou celles dépassant ce plafond, une prime de 700 €uros brut, soit 537.33 €uros net pour un salarié à taux plein. Ces primes seront réduites et proratisées si le salarié est absent comme, par exemple, en cas de maladie.

La Direction et les organisations syndicales signataires ont-elles valorisé votre investissement à la bonne hauteur ? **A vous de juger.**

N'oublions pas que la prime pouvait aller jusqu'à 2.000 €uros par salarié. La question à se poser est de savoir si la Direction a baissé la prime Macron pour donner plus aux salariés ou donner plus à ceux dont les salaires sont les plus importants ? **A vous de juger.**

**Reconduction des congés anniversaires des 40 ans, de l'abondement passerelle CET/ PERCO, forfait mobilité à 350 €uros / an** : quelle aubaine ! Mais cela à un coût peu important pour la Direction.

Il faut préciser que pour le Groupe Matmut, la passerelle CET/ PERCO est un biais pour diminuer les jours immobilisés dans le CET car ces jours sont, en cas de déblocage, monétisés et coûtent cher à notre employeur.

Ces mesures qui sont reconductibles chaque année sont-elles bénéficiaires pour de nombreux salariés ? **A vous de juger.**

Waouh, **notre Direction va "étudier"**... Mais quoi ?

Formidable !

Ils vont ETUDIER les dossiers des salariés qui n'ont pas eu de revalorisation de salaires depuis plus de cinq ans et la possibilité de commander des tickets restaurants à la discrétion des salariés.

ETUDIER, cela veut-il dire qu'ils vont régulariser les situations ?

A vous de réfléchir sur le poids des mots et...

**A vous de juger.**

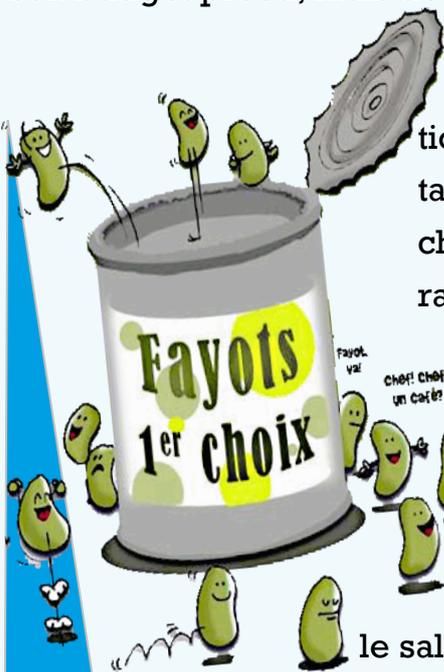


**Concernant nos collègues d'Ociane**, leur cas est succinctement prévu (quelle générosité !) dans le préambule de l'accord en notant que « la démarche va se poursuivre et qu'il y aura des actions de corrections si les écarts salariaux seront considérés comme injustifiés ».

Un libellé bien flou qui laisse la porte ouverte à des non régularisations, qu'en pensez-vous ? *A vous de juger.*

### **Mais au fait, comment se passent les négociations NAO ?**

La Direction prévoit un budget pour les NAO dès le départ. Elle donne donc ses propositions lors de la première réunion bien en-deçà de ce qu'elle a prévu. Puis elle écoute les revendications de toutes les organisations syndicales mais s'attache surtout à celles de la CFDT, la CFTC et la CGC/ CFE, qui sont les plus enclines à signer (dixit notre ancien DRH). Ensuite, entre deux réunions de négociations, la Direction appelle les responsables de chaque organisation syndicale pour leur demander les revendications sur lesquelles elles ne dérogeront pas. Forte de ces appels, la Direction revoit sa copie en l'améliorant sans dépasser son budget prévu, mais de façon à ce que ces trois organisations syndicales signent.



La Direction a divers moyens de pression sur ces organisations syndicales : des promotions personnelles, des augmentations salariales, des acceptations de mutation demandées, des changements de fonction et de métier quand il y a une restructuration (comme par exemple à MPJ et bien d'autres).

L'opposition, si bien évidemment nous pouvons parler d'opposition, de ces trois organisations syndicales est contrôlée grâce aux avantages personnels qu'elles ont obtenu et obtiendront dans le futur.

Certains ont des postes qu'ils n'occupent plus mais avec le salaire et les avantages (véhicules d'entreprise, etc...) qui leur sont dévolus.

Tout est déjà prévu à l'avance et les négociations NAO ne sont que des leurres.

Tout se joue comme nous le disons communément « dans les couloirs ».

Les jeux sont-ils pipés à l'avance ?

*A vous de juger.*



En 2021, quels sont les résultats du Groupe Matmut ?

90 millions d'€uros en 2022 avec un coût chiffré des NAO de 17 millions d'€uros.

59.6 millions d'€uros en 2021 avec un coût chiffré des NAO de 15.6 millions d'€uros.

Vous remarquerez donc que plus le Groupe Matmut a un résultat net élevé, moins le résultat des NAO est important ! *A vous de juger.*



ON EST ?  
QUEL JOUR ?



LE 5 DE  
LA FIN  
DU MOIS

Mais soyez rassurés, vous aurez une participation et un intéressement plus importants cette année... 100 €uros de plus, voire même 200 €uros, il ne faut pas trop demander, il ne faut pas exagérer, **vous coûtez déjà trop cher à notre Grand Groupe !**

**En attendant, le comité déontologique de la Matmut va se réunir prochainement et nos têtes pensantes, en petite congrégation, vont décider de leurs augmentations personnelles... et là, elles ne seront pas à minima !**



**Tout vient à point à qui sait attendre, dit le proverbe... Certaines organisations syndicales devraient méditer cette citation avant de se jeter sur leurs stylos car, dans le passé, nous avons déjà vu des NAO non signées à la date limite et la Direction revenir vers nous avec des modifications à la hausse.**

**Malheureusement, signer avec trop d'empressement n'est pas avantager les salariés...**

**L'UNSA, le véritable poids des mots !**

Scannez-moi avec  
votre téléphone !



**Pour tout renseignement :**

tél. 06 09 87 01 97

[unsa.matmut@gmail.com](mailto:unsa.matmut@gmail.com)

[www.unsa-matmut.com](http://www.unsa-matmut.com)

